# Guide des produits et services résidentiels

ACQ

RÉSIDENTIEL

# L'ACQ Résidentiel

Une expertise reconnue et appréciée des consommateurs.

**30** ans d'expérience

**+ 6 000** projets enregistrés

**+ 25 000** inspections en chantiers

**+ 140 000** unités d'habitation garanties

## Notre mission

Accompagner les entrepreneurs résidentiels à maintenir des standards de construction de haut niveau afin d'assurer la protection des consommateurs.

L'ACQ Résidentiel, filiale officielle de l'Association de la construction du Québec, est une entreprise reconnue et indépendante qui administre des plans de garantie et offre des services spécialisés en construction résidentielle depuis plus de 30 ans.

ACQ RÉSIDENTIEL

**Garantir la qualité**

# Des solutions pour tous vos projets !

Bâtiment d'envergure | Bâtiment assujetti à la GCR | Sous-traitant résidentiel | Travaux de rénovation | Marché de la revente

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - CONDO

## GARANTIE QUALITÉ CONDO

Que ce soit pour un projet de grande envergure tel qu'une tour d'habitation de plus de 4 unités superposées ou d'un immeuble transformé en copropriété, notre plan de garantie saura rassurer les investisseurs et les futurs clients en tous points.

**Nishant Sharma • Directeur, Développement des affaires • 514 354-7526, poste 2562 • sharman@acq.org**

## PROTECTION DES ACOMPTES

En respect de la loi 16, sécurise les acheteurs et contribue favorablement au dépôt de l'acompte. Donne accès à 100% des liquidités des acomptes avant la construction. Garantie sur mesure sans limite de protection par unité.

**Nishant Sharma • Directeur, Développement des affaires • 514 354-7526, poste 2562 • sharman@acq.org**

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - UNITÉ EN INVENTAIRE

## GARANTIE UNITÉS EN INVENTAIRE

Cette garantie est offerte à tous les entrepreneurs qui souhaitent protéger les acheteurs d'une unité d'habitation d'un bâtiment qui n'est plus protégée par les termes du plan de garantie obligatoire GCR après le délai de 2 ans de la fin des travaux.

**Nishant Sharma • Directeur, Développement des affaires • 514 354-7526, poste 2562 • sharman@acq.org**

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - MULTI LOGEMENTS

## GARANTIE MULTILOGEMENTS

Pour les immeubles de 6 logements et plus non détenus en copropriété, par exemple, une coopérative d'habitation, ou encore une construction ou une transformation de bâtiment en logements par un investisseur indépendant, ce plan de garantie est tout désigné.

**Nishant Sharma • Directeur, Développement des affaires • 514 354-7526, poste 2562 • sharman@acq.org**

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - RÉNOVATION

## GARANTIE QUALITÉ RÉNOVATION

Accréditation des entrepreneurs en rénovation afin de garantir la qualité de leurs travaux auprès des consommateurs. Coordination des partenaires et intervenants pour le programme. Accompagnement sur le terrain qui réduit les risques de réclamations grâce aux inspections de qualité. Garantie l'investissement des consommateurs.

**Roberto Pisani • Directeur, Développement des marchés • 514 354-7526, poste 2550 • pisanir@acq.org**

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Protection - VICES CACHÉS

## PROTECTION VICES CACHÉS

Les vendeurs et acheteurs profitent d'une protection financière et d'un service d'accompagnement en cas de découverte de vices cachés pour une période de 3 ans suivant la transaction immobilière.

**Roberto Pisani • Directeur, Développement des marchés • 514 354-7526, poste 2550 • pisanir@acq.org**

## EXPÉRIENCE VIP • LIVRAISON D'UNITÉS

Pour une expérience rassurante et personnalisée aux acheteurs. Nos professionnels procèdent à des inspections de qualité, veillent au bon déroulement de la réception des unités et complètent l'attestation de parachèvement (document obligatoire à la transaction de vente). Limite les risques de réclamation après la livraison et maximise l'expérience des clients acheteurs.

**Stéphane Cloutier • Chef de service, Expérience clients • 514 354-7526, poste 2548 • cloutiers@acq.org**

## GARANTIE D'ACOMPTES EXCÉDENTAIRES

Augmenter le montant d'acomptes perçu pour vos unités en vente. Protégez vos acheteurs sur les montants supérieurs à 50 000$ sans contrevenir au règlement grâce à notre garantie d'acomptes excédentaires.

**Luc Turenne • Chef de service, Gestion des risques • 514 354-7526, poste 2540 • turennel@acq.org**

## EXPERTISES ET INSPECTIONS

Nos experts se déplacent sur les chantiers à l'aide d'instruments de pointe pour effectuer des inspections de qualité, pour solutionner des problématiques observées ou pour procéder à des vérifications techniques qui permettent d'obtenir une qualité de construction optimale.

**Alexandre Sarrazin • Directeur, Inspections et services techniques • 514 605-3853 • sarrazina@acq.org**

## CONSEILS TECHNIQUES

Les entrepreneurs ont accès à un conseiller technique spécialisé en construction résidentielle et IC/I qui répond à leurs questions visant les constructions neuves et la rénovation relativement à la réglementation, les techniques de construction ou encore la science du bâtiment.

**Paul Demers • Conseiller technique • 418 563-6320 • demersp@acq.org**

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT • CONCILIATION (APRÈS-VENTE)

Un accompagnement à tous les niveaux grâce à une équipe d'experts multidisciplinaire. Nous assistons et conseillons les entrepreneurs lors d'une médiation, d'une conciliation, d'une négociation ou d'un arbitrage et lors de toute négociation auprès des fournisseurs, fabricants et sous-traitants et même auprès de la RBQ. Un service avantageux pour les entrepreneurs qui souhaitent conserver des relations d'affaires justes et durables.

**Sylvain Beausoleil • Directeur, Conciliation • 514 354-7526, poste 2504 • beausoleils@acq.org**

## CAUTIONNEMENT DE LICENCE

Pour répondre à *Loi sur le bâtiment*, toutes les entreprises qui demandent une licence auprès de la RBQ doivent détenir un cautionnement à l'exception de celles qui détiennent exclusivement les sous-catégories (1.1.1 et/ou 1.1.2.) de licence d'entrepreneur général en bâtiments résidentiels neufs accrédités par un plan de garantie.

**Association régionale • cautionnement@acq.org**

RÉSIDENTIEL

## Cautionnement GCR

# Respectez vos obligations financières envers GCR sans mettre à risque vos proches ou vos actifs personnels !

**Une solution gagnante à prix TRÈS compétitif !**

L'ACQ Résidentiel vous offre une solution de cautionnement simple et rapide à partir d'un taux annuel aussi bas que 1,5 %* de la valeur de la caution exigée par GCR.

Selon votre dossier, nous pouvons même libérer vos garanties tangibles telles que les dépôts, les lettres de garanties bancaire et hypothécaire ou cautionnement de tiers déjà donné à GCR !

Notre solution est approuvée et autorisée par GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

**TAUX ANNUEL**

à partir de **1,5 %*** du montant à cautionner

*variable selon l'évaluation du dossier

** Taux préférentiel pour les membres ACQ ! Peut varier selon l'évaluation de votre dossier.*

**N'attendez pas votre renouvellement, faites votre demande dès aujourd'hui !**

1 800 956-7526 • residentiel@acq.org • acqresidentiel.ca

RÉSIDENTIEL

# Une équipe d'experts pour tous vos besoins !

**DAVID MARTELLINO**
**Directeur général**
514 354-7526, poste 2510 • martellinod@acq.org

**ALEXANDRE RICHER**
**Directeur principal • Gouvernance et risques**
514 354-7526, poste 2554 • richera@acq.org

**SYLVAIN BEAUSOLEIL**
**Directeur • Conciliation**
514 354-7526, poste 2504 • beausoleils@acq.org

**TILDA CARBONE**
**Directrice • Marketing et services relationnels**
514 354-7526, poste 2568 • carbonet@acq.org

**ROBERTO PISANI**
**Directeur • Développement des marchés**
*Garantie Qualité Rénovation et Protection vices cachés*
514 354-7526, poste 2550 • pisanir@acq.org

**ALEXANDRE SARRAZIN**
**Directeur • Inspections et services techniques**
514 354-7526, poste 2506 • sarrazina@acq.org

**NISHANT SHARMA**
**Directeur • Développement des affaires**
*Garantie Qualité Condo, Garantie des acomptes et Livraison Expérience VIP*
514 354-7526, poste 2562 • sharman@acq.org

**STÉPHANE CLOUTIER**
**Chef de service • Expérience clients**
514 354-7526, poste 2548 • cloutiers@acq.org

**LUC TURENNE**
**Chef de service • Gestion des risques**
*Cautionnement GCR*
514 354-7526, poste 2540 • turennel@acq.org

**PAUL DEMERS**
**Conseiller technique**
418 687-1992, poste 3503 • demersp@acq.org

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - CONDO

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - MULTI LOGEMENTS

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - RÉNOVATION

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Qualité - UNITÉ EN INVENTAIRE

GARANTIE ACQ RÉSIDENTIEL - Protection - VICES CACHÉS